

Profil des auditeurs du Cnam

Le Conservatoire national des arts et métiers est un établissement qui consacre son activité pédagogique et de recherche à la **formation professionnelle des adultes**. En 2017-2018, cette activité représente 89 % de l'activité pédagogique du Cnam. Les **11 % restants sont dédiés aux apprentis et étudiants** dans quelques filières historiquement liées au Cnam (par exemple l'ingénieur de l'école supérieure des géomètres et topographes - ESGT), qui sortent directement de l'enseignement secondaire.

En 2017-2018, le Cnam a proposé une offre de formation nationale de près de 5 300 enseignements en présentiel, près de 1 200 enseignements à distance et 600 enseignements en formation hybride. Il a accueilli près de **54 700 inscrits** pour **242 000 inscriptions** à un enseignement de cette offre nationale et près de **14,8 millions d'heures stagiaires**.

Le réseau du Cnam s'étend également à l'étranger dans cinq centres, une dizaine d'antennes et une quarantaine de partenariats. Le nombre d'auditeurs inscrits administrativement à l'étranger est proche de 7 900.

Des actifs avec un bagage initial équivalent au moins au Baccalauréat

Les auditeurs du Cnam sont relativement jeunes : 33,2 ans en moyenne. Cela s'explique notamment par le développement récent des formations en alternance, 8 800 auditeurs inscrits dans cette voie en 2017-2018, qui attirent un public jeune (23,5 ans en moyenne) et encore masculin du fait de formations d'ingénieurs malgré des campagnes de promotion auprès des femmes : on dénombre ainsi 140 hommes pour 100 femmes inscrits en alternance contre 110 pour l'ensemble des inscrits.

Entre 2016-2017 et 2017-2018, la part des auditeurs possédant un diplôme de niveau **BAC** lors de leur première inscription au Conservatoire augmente considérablement pour atteindre 25 %, au détriment des auditeurs ne possédant pas de diplôme ou au plus un diplôme inférieur au BAC.

En 2017-2018, au moment de leur inscription au Conservatoire, six auditeurs sur dix sont des actifs en emploi (64 %) alors que moins d'un sur cinq est à la recherche d'un emploi (19 %). Enfin, un auditeur sur deux en emploi occupe une profession intermédiaire (51 %).

La formation « dématérialisée » : une force du Conservatoire

Parmi les 54 700 auditeurs, un peu plus de 21 000 se sont inscrits pédagogiquement à au moins un enseignement à distance ou en hybride, soit 39 %. Cependant, après une évolution assez stable entre 2013-2014 et 2016-2017, le nombre d'auditeurs inscrits en formation à distance ou en hybride connaît une baisse importante ces deux dernières années (-9 %), malgré un maintien de l'offre en FOAD et une hausse de l'offre en hybride.

Cette offre de formation à distance est complétée par **19 MOOCs** qui ont recueilli 176 000 inscriptions en 2017-2018.

En 2017-2018, les 54 700 inscrits ont donné lieu à **242 000 inscriptions** à un enseignement de l'offre nationale. Sur l'ensemble du réseau, sept inscriptions sur dix (71 %) sont prises en présentiel.

Au cours des dernières années, la part des inscriptions associées à un niveau I (BAC+5 et plus) augmente, passant de 16 % en 2013-2014 à 31 % en 2017-2018.

La valorisation des parcours toujours importante au Conservatoire

Le Conservatoire accompagne ses auditeurs dans le cadre de la validation des acquis :

la validation des acquis professionnels et personnels (**VAPP**), dispositif permettant d'accéder à une formation, a reçu 628 candidatures en 2018 qui ont donné lieu à 666 notifications de décision dont 467 accès direct et 171 accès sous réserve de validation d'enseignement(s) ou avec dispense de certains enseignements. En 2018, il s'agit de femmes plus souvent que d'hommes (53 %), de candidats plus âgés que l'ensemble des auditeurs du Cnam (40 ans en moyenne en 2018) mais tout autant à la recherche d'un emploi ou « sans emploi » (20 %). Leur demande de VAPP s'est exprimée en moyenne après 15 à 16 ans d'expérience.

la validation des acquis de l'expérience (**VAE**) a concerné 501 candidats en 2018 qui ont donné lieu à 447 notifications de décision dont 207 délivrances de diplôme complet et 222 validations partielles. En 2018, les

candidats sont nettement plus âgés que l'ensemble des auditeurs du Cnam (42,6 ans en moyenne) mais moins fréquemment à la recherche d'un emploi ou « sans emploi » (15 % en 2018). Leur demande de VAE s'est exprimée en moyenne 15,5 ans après l'obtention de leur plus haut diplôme. En 2016, le Conservatoire a contribué, au niveau national, à hauteur de 12 % de l'ensemble des délivrances de diplômes de l'enseignement supérieur dans le cadre d'une VAE.

la validation des études supérieures (**VES**), dispositif permettant de valoriser les études antérieures, a concerné 1 525 candidats en 2018 qui ont donné lieu à 1 600 décisions dont 795 accords d'UE et 405 accords couplés avec au moins un refus d'UE. En 2018, il s'agit légèrement plus fréquemment de femmes que d'hommes (48 % d'hommes) et de candidats dont l'âge moyen est légèrement plus élevé que celui de l'ensemble des auditeurs du Cnam (35,4 ans).

Par ailleurs, **la présence et la réussite aux examens** à l'issue des enseignements demeurent élevées : en moyenne un peu plus de sept auditeurs sur dix se présentent aux examens (74 % en 2017-2018) et, parmi eux, huit, en moyenne, les réussissent (83 %).

La présence et la réussite aux examens varient selon la modalité d'enseignement choisie. Ainsi le taux de présence aux examens des enseignements dispensés à distance ou en hybride est plus faible que celui des enseignements dispensés en présentiel (en 2017-2018, respectivement 58 %, 74 % et 79 %). La réussite, quant-à-elle, est particulièrement élevée lorsque l'enseignement est dispensé en hybride ou en présentiel (respectivement 83 %) pour une réussite plus faible lorsqu'il s'agit d'enseignements dispensés totalement en formation à distance (80 %).

Enfin, on observe un **retour du nombre de parchemins délivrés** en 2016-2017 aux niveaux observés en 2013-2014 et 2014-2015 avec un volume de **14 600**. Les trois-quarts environ sont des diplômes (73 % en 2016-2017), essentiellement de niveau II (50 % en 2016-2017). En 2016-2017, Titres RNCP, Licences générales, Diplômes d'Établissement et Licences professionnelles représentent près de trois parchemins sur cinq délivrés (59 %).

Les certificats représentent quant à eux 27 % de l'ensemble des parchemins délivrés en 2016-2017, dont un peu moins de deux sur trois sont délivrés dans le cadre du partenariat avec l'autorité des marchés financiers (AMF, 46 % en 2016-2017) et du certificat informatique et internet (C2i, 17 %).

[Téléchargez l'ensemble des chiffres 2018 de l'Observatoire des études et carrières du Cnam.](#)

